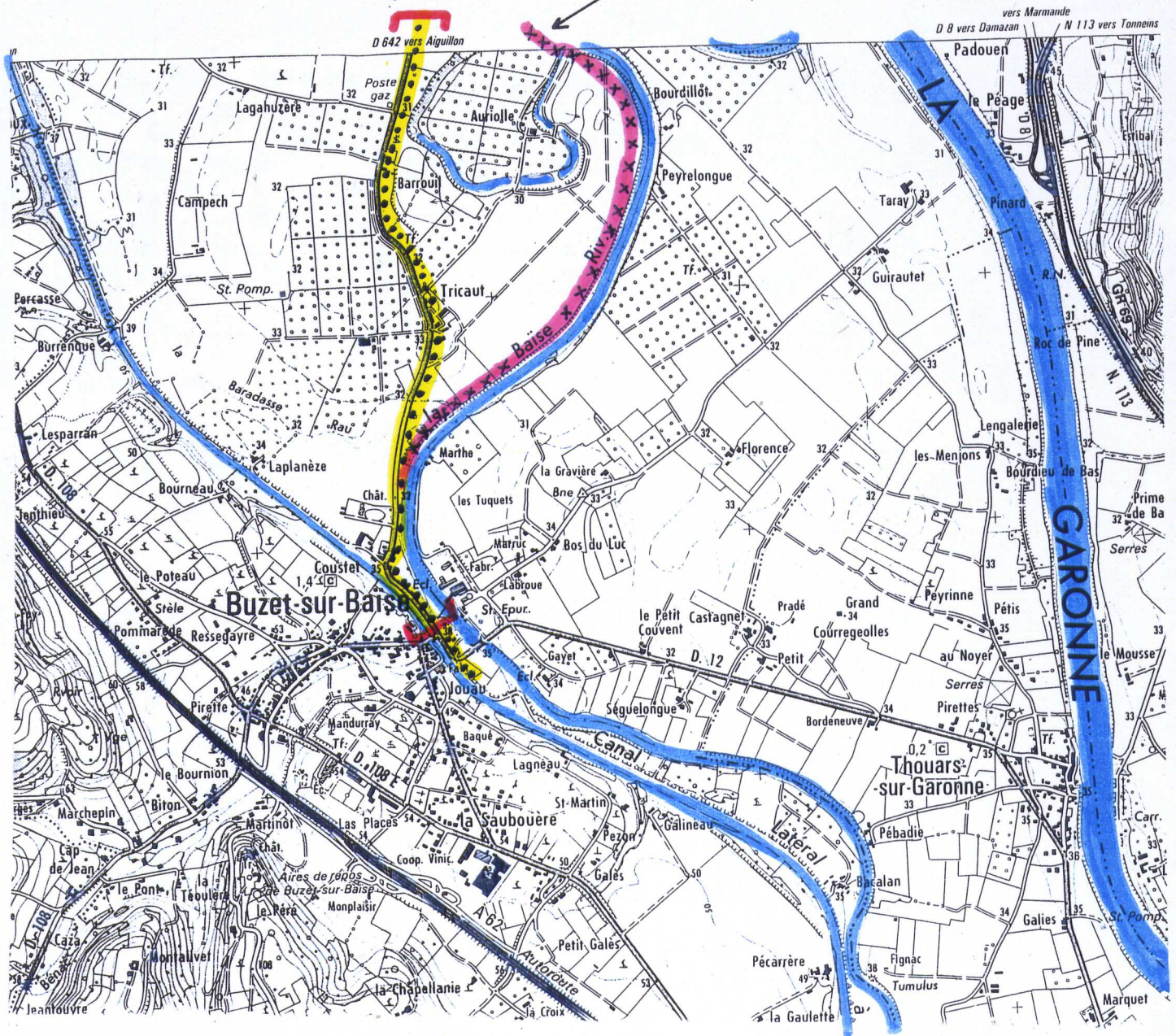


[] D642 entre Buzet et le carrefour ferme Escoubots 1774 véh/j PL=8% à sécuriser par aménagement cyclable (3 km)

Itinéraire "futur"
= aménagement d'un sentier en site propre sur les berges de la Baise (aussi pour le tourisme fluvial)



••••• Itinéraire "immédiat"
xxx Itinéraire "futur"
[] Section dangereuse à aménager

Halte-vélos à aménager dans le nouveau port fluvial de Buzet

"Voie Verte des Deux Mers"
itinéraire cyclable d'intérêt national Bordeaux-Toulouse-Sète en cours d'aménagement le long du canal des Deux Mers

